epsens

RAPPORT ANNUEL 2024 SAIPEM ACTIONS



SOMMAIRE

Synthèse du fonds au 31/12/2024	3
Vie juridique du fonds	
GESTION FINANCIERE	
GESTION FINANCIERE	4
Évolution de la valeur liquidative	5
Performances du fonds	5
Analyse du risque	5
Principaux mouvements du fonds	
Conjoncture économique	7
Le mot du gérant	11
Autres informations	13
Pourcentage OPC interne	
ETATS FINANCIERS	17
ETATS FINANCIERS	1/
DIC PRIIPS	71
REPORTING DECEMBRE	75



Synthèse du fonds au 31/12/2024

DATE D'AGREMENT AMF: 23/12/2009

DUREE RECOMMANDEE DE PLACEMENT:

> 5 ans

FORME JURIDIQUE: FCPE

FONDS MULTI-PARTS: NON

CLASSIFICATION: Actions de pays de la zone euro

N°AMF: FCE20090151

DEVISE: Euro

COMMISSAIRE AUX COMPTES:

KPMG AUDIT

INDICATEUR DE RISQUE (SRI): 5

INDICE DE REFERENCE:

100% MSCI EMU NR EUR

CHIFFRES CLES

> Actif net du portefeuille : 7,20 M€

> Valeur liquidative de la part : 207,975 €

+ haut sur 12 mois : 216,144 € + bas sur 12 mois : 186,945 €

FREQUENCE DE VALORISATION : Quotidienne en cours de

clôture

VALORISATEUR: CACEIS

SOCIETE DE GESTION:

SIENNA GESTION 21 boulevard Haussmann

75008 Paris

www.sienna-gestion.com

Vie juridique du fonds

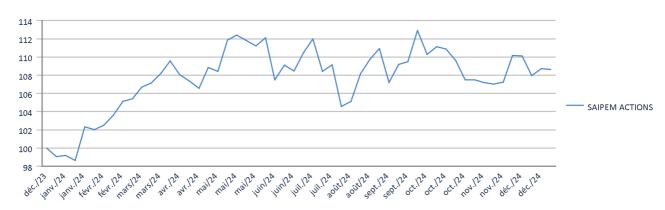
Pour la période comprise entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024, aucun événement n'est à signaler pour ce fonds



GESTION FINANCIERE

Évolution de la valeur liquidative

Evolution de la VL (Base 100)



Performances du fonds

PERFORMANCES CUMULEES (en %)			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
SAIPEM ACTIONS			8,65	15,89	31,55	76,52
Indice de référence			9,49	17,71	40,53	90,95
PERFORMANCES ANNUALISEES (en %)			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
SAIPEM ACTIONS			8,65	5,04	5,64	5,85
Indice de référence			9,49	5,59	7,04	6,68
PERFORMANCES ANNUELLES (en %)	2024	2023	2022	2021	2020	2019
SAIPEM ACTIONS	8,65	18,85	-10,25	21,54	-6,60	24,29
Indice de référence	9,49	18,78	-9,49	23,34	-3,20	28,20

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Analyse du risque

RATIO DE RISQUE	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	11,72	16,73	20,23
Indice de référence (en %)	11,90	17,05	20,66
Tracking error (en %)	1,57	1,84	1,79
Ratio de Sharpe	0,42	0,16	0,22
Ratio d'information	-0,54	-0,30	-0,79



Principaux mouvements du fonds

Achats Ventes

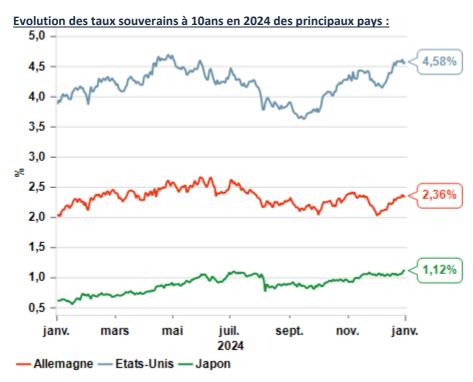
SIE	NNA MONETAIRE - FS C	FR001400QDO0	OPCVM	946 235	SIENNA MONETAIRE R-C	FR0007081278	OPCVM	858 488
ISH	H MSCI EMU ESG-GBP ETF(GER)	IE00BFNM3B99	OPCVM	860 058	SIENNA MONETAIRE - FS C	FR001400QDO0	OPCVM	813 818
SIE	NNA MONETAIRE R-C	FR0007081278	OPCVM	785 203	ISH MSCI EMU ESG-GBP ETF(GER)	IE00BFNM3B99	OPCVM	234 849
VC	NOVIA SE	DE000A1ML7J1	Action	180 697	ELIS SA	FR0012435121	Action	104 898
PR	UDENTIAL PLC	GB0007099541	Action	109 619	SPIE SA	FR0012757854	Action	101 502
BA	SF SE XETRA	DE000BASF111	Action	95 195	ING GROEP NV	NL0011821202	Action	101 360
TH	ALES SA	FR0000121329	Action	93 104	VIVENDI SE PARIS	FR0000127771	Action	93 160
SIE	MENS AG-REG	DE0007236101	Action	80 709	TOTALENERGIES SE PARIS	FR0000120271	Action	89 355
DE	UTSCHE BOERSE AG	DE0005810055	Action	79 867	SODEXO SA	FR0000121220	Action	88 275
AII	R LIQUIDE SA	FR0000120073	Action	72 835	STMICROELECTRONICS/P	NL0000226223	Action	85 957



Conjoncture économique

Comme en 2023, la volatilité sur les marchés financiers en 2024 a été marquée par la lenteur du processus désinflationniste mondial et les recalages des anticipations de baisses de taux. Ce n'est qu'au deuxième trimestre de l'année que le retour à une trajectoire d'inflation plus nettement orientée vers la cible de 2% et la poursuite de la normalisation du marché du travail auront permis aux banques centrales d'entamer leur cycle de baisses des taux directeurs. Cependant, en deuxième partie d'année, et à la suite notamment de l'élection de D. Trump, ces derniers ont retrouvé de la vigueur compte tenu du programme avancé par le futur président, tout comme les incertitudes relatives au déficit budgétaire et aux retombées sur l'économie mondiale de tensions protectionnistes accrues. Du côté des marchés actions, la prépondérance d'un contexte macroéconomique porteur, couplée à l'assouplissement des conditions financières et à la poursuite de la vague IA, aura permis aux indices d'enregistrer une nouvelle année de performances solides, surtout aux Etats-Unis.

Sur les Etats-Unis, le début de l'année ne présageait pas une telle issue : l'inflation a repris des couleurs au cours du premier trimestre, jusqu'à atteindre +3,5% en mars, toujours soutenue par les composantes des services et du logement. Elle s'est ainsi accompagnée d'une hausse marquée des taux souverains à 10 ans, vers 4,70% fin avril (soit un point haut depuis presque vingt ans). Toutefois, la poursuite de la normalisation du marché du travail a permis de ralentir la croissance des salaires (+5,6% au début de l'année en glissement annuel, contre +4,8% en décembre), et donc les tensions inflationnistes. Avec une dynamique des prix engagée sur de bons rails et une politique monétaire plus restrictive à mesure que l'inflation rechutait, la Fed a pu procéder en septembre à une première baisse de taux de -50 pb au cours d'un comité pendant lequel la banque centrale a également renforcé l'importance de son objectif de plein emploi dans ses prises de décision. Ce mouvement a notamment permis d'enrayer la baisse des taux souverains et des indices actions qui s'était amorcée durant l'été, après un très net regain des craintes de récession. Cet optimisme a été encore renforcé en fin d'année avec l'arrivée de D. Trump, notamment vis-à-vis des perspectives de croissance, bien qu'il ait fallu intégrer en parallèle des craintes relatives à la trajectoire du déficit américain, les taux souverains à 10 ans ont ainsi engagé une nouvelle dynamique haussière au T4 pour finalement clôturer l'année à +70 pb à 4,58%.



Du coté des actions américaines c'est à nouveaux les « Sept Magnifiques » (Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia, Tesla) et la déferlante continue de l'intelligence artificielle qui ont poussé les indices à la hausse. Ainsi, la robustesse de la croissance, portée par de solides gains de productivité, une consommation soutenue de la part des ménages et l'assouplissement des conditions financières en fin d'année, a aussi été un pilier de la surperformance des indices américains. Sans oublier évidemment les anticipations concernant la politique de D. Trump, entre dérégulation et baisse de la fiscalité pour les entreprises, permettant au S&P 500 d'atteindre de nouveaux records et d'afficher une performance annuelle de +23%.



En zone euro, le chemin vers la désinflation n'a pas non plus été un long fleuve tranquille. La BCE a ainsi été contrainte d'attendre le mois de juin pour procéder à sa première baisse de taux directeurs. Dans le sillage de son voisin américain, la composante de l'inflation dans les services a en effet fait de la résistance. La baisse des prix de l'énergie et le ralentissement des coûts salariaux ont toutefois permis à l'inflation de se rapprocher progressivement de la cible de 2% au cours de l'année. Le taux souverain allemand à 10 ans a ainsi évolué entre 2,50% et 2.36% en fin de 2^e semestre. Ce recalibrage a également été constaté dans le sillage d'une croissance économique bien plus faible que les investisseurs ne l'anticipaient : bien que les ménages aient enregistré des gains de pouvoir d'achat, cela n'a pas entraîné de hausse significative de la consommation, ni donc de rebond de la croissance, laquelle est pénalisée par un manque persistant de confiance lié au contexte politique et géopolitique. Par ailleurs, la dynamique économique a mis en lumière des disparités géographiques, avec un tandem franco-allemand pesant sur l'activité globale de la zone, la première économie européenne ayant notamment été affectée par une perte structurelle de compétitivité et des difficultés persistantes dans l'industrie, notamment dans le secteur automobile. Plus spécifiquement, en France, la situation politique a encore assombri le tableau économique avec, le 6 juin, l'annonce par Emmanuel Macron de la dissolution de l'Assemblée nationale et la tenue d'élections législatives anticipées, lesquelles n'ont toutefois pas permis de faire émerger une majorité solide. Le gouvernement nouvellement formé a ainsi dû faire face à la lourde tâche de faire adopter un projet de loi de finances pour 2025 dans un contexte marqué par une nette dégradation des finances publiques et une Assemblée nationale fragmentée. L'adoption d'une motion de censure le 4 décembre, la démission du gouvernement Barnier et la nomination de F. Bayrou témoignent ainsi de la difficulté de cette tâche qui reste à accomplir début 2025. Les craintes concernant le déficit public demeurent donc prégnantes et ont provoqué, au cours de l'année, des dégradations successives de la note souveraine de la France : Aa2 pour Moody's contre Aa3 précédemment, et AA- pour Fitch, avec une perspective négative. Cette prime de risque politique s'est également accompagnée d'une hausse du spread souverain à 10 ans entre la France et l'Allemagne, de 48 pb en juin (avant la dissolution), à 84 pb au 31 décembre, après un pic à 88 pb le 2 décembre.

A noter également que les indices européens ont été freinés par la poursuite des difficultés économiques en Chine. En effet, si l'empire du Milieu connaissait une croissance de +4,6% au T3 sur un an, ce chiffre est inférieur à l'objectif affiché par le gouvernement de +5%, en lien avec des problématiques structurelles sous-jacentes encore prégnantes. L'inflation reste particulièrement faible, le taux de chômage des jeunes important (autour de 15%), et l'atonie de la consommation se cristallise. En cause, les difficultés persistantes du secteur immobilier, comme le soulignent les reculs successifs de l'investissement dans le secteur. Notons toutefois que les autorités gouvernementales continuent de se montrer déterminées à soutenir la confiance et l'activité, bien qu'elles peinent à convaincre les investisseurs dans la durée, et ce même après l'annonce de diverses mesures d'envergure au mois de septembre. Les indices actions chinois terminent néanmoins l'année sur des performances relativement positives, à +17,7% pour le Hang Seng et +14,7% pour le CSI 300.

Au Japon, le retour de l'inflation, désormais bien installée au-dessus du seuil de 2%, a permis à la BOJ de procéder à deux hausses de ses taux directeurs, ce qui marque une rupture avec la politique accommodante menée depuis quinze ans. Ce changement de cap de politique monétaire ne s'est toutefois pas accompagné d'un renforcement durable du yen, qui a continué de souffrir d'un différentiel de taux d'intérêt trop important avec les autres économies, et notamment avec le dollar. Cette faiblesse de la monnaie nipponne a toutefois permis aux actions japonaises de gagner du terrain, le Topix ayant terminé l'année à +17,7%.



Les Marchés Actions

Dans la continuité de 2023, 2024 marque une nouvelle progression des actions au niveau mondial. Pour autant, les performances des indices révèlent certains contrastes, avec une Europe plus en retrait. Le marché américain ressort comme le grand gagnant de l'exercice écoulé, à l'image des « 7 Magnifiques » (Apple, Microsoft, Google, Amazon, Meta, Nvidia et Tesla) : le S&P500 progresse de 23,31% et le Nasdaq Composite de 28,64%.

L'inflexion des politiques monétaires des principales banques centrales aura sans doute été le thème qui a le plus animé les marchés en 2024. Face au reflux progressif de l'inflation, les banques centrales ont en effet retrouvé des marges de manœuvre pour soutenir l'investissement et la croissance. La Banque Centrale Européenne a ainsi procédé à quatre baisses de taux de 0,25% chacune pour ramener son taux de dépôt à 3%. Aux Etats-Unis, la FED a également procédé à 3 baisses de taux au dernier quadrimestre. Il faut cependant noter que celle-ci, à la différence de la BCE a tenu un discours beaucoup plus prudent sur des baisses de taux additionnelles en 2025, propulsant le taux à dix ans quasiment à son plus haut niveau annuel, à 4,57% fin décembre.

Parmi les autres nombreux thèmes qui auront rythmé l'année passée, les Etats-Unis auront systématiquement été au centre du jeu. Economiquement d'abord, avec une croissance qui a sans arrêt surpris positivement. Boursièrement ensuite, avec une hausse des indices portée notamment par les perspectives de l'intelligence artificielle et tous les usages présents et futurs qu'elle offre. Politiquement également, avec la réélection de Donald Trump à la présidence dont le programme est protectionniste. D'un point de vue commercial enfin, alors que les tensions avec la Chine se sont accentuées.

Concernant la Chine, autre moteur de la croissance mondiale, sa trajectoire a déçu. Si la reprise économique attendue après la fin des restrictions sanitaires a généré des attentes élevées, la réalité s'est révélée plus nuancée. Les ambitions du gouvernement se sont en effet heurtées à une faible consommation intérieure, signe d'une confiance fragile, et à l'endettement du secteur immobilier créant des incertitudes sur la stabilité du secteur financier. Malgré tout, grâce à une baisse des taux en fin d'année et à des signaux budgétaires volontaristes pour 2025, le Hang Seng progresse de 17.67% en 2024.

Sur l'ensemble de l'année 2024, le MSCI EMU Net Return affiche quant à lui une hausse de 9,49%.

Le Marché Taux

La fin de l'année 2023 a été marquée par une nette baisse des taux longs. En raison de chiffres d'inflation en décélération, les anticipations de baisses de taux directeurs se sont accentuées avec des premières baisses prévues dès avril 2024 par le consensus des deux côtés de l'Atlantique. Le taux 10 ans allemand finissait donc l'année sur un point bas, à 2,02%. Néanmoins, si l'inflation s'atténuait, le combat des banques centrales n'était pas terminé. Le premier trimestre 2024 a donc été marqué par un recalage des anticipations de baisse des taux directeurs. Les anticipations de première baisse de taux ont été reléguées d'avril à juin, dans un contexte d'économie résiliente aux Etats-Unis, moins en Europe et d'une inflation restant bien au-delà de la cible des 2% dans les deux zones.

Dans un contexte de remontée des taux réels, nous anticipions une correction des actifs risqués. Malgré cela, le marché du crédit est resté solide. Le niveau attractif des taux en absolu explique certainement un tel attrait. Les spreads de crédit se sont inscrits en baisse passant, sur une maturité de 5 ans, de 80 bps à 70 bps. Il est en de même pour le spread italien qui passe de 170 bps contre Allemagne à moins de 140 bps.

L'inflation est restée une source d'inquiétude pour les banques centrales, en particulier aux Etats-Unis. Si la tendance baissière n'était pas remise en cause, elle était désormais très modérée en raison de la pression des salaires par exemple. Dans ce contexte, la FED a décalé sa première baisse des taux à septembre au plus tôt. La BCE a quant à elle agit dès le mois de juin par un premier mouvement de baisse d'un quart de point. Les banques centrales sont restées « data dependant ». Les taux longs ont subi le recalage des anticipations de baisses des taux directeurs, dans un contexte de croissance qui restait encore résiliente, et se sont orientés à la hausse atteignant 2.65% pour le 10 ans allemand début juin. Mais la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'assemblée Nationale début juin a entraîné un « flight to quality » : baisse du taux allemand à 2.35%, hausse du spread France/Allemagne de 0,50 pbs à 0,80 bps, hausse du spread Italie/Allemagne de 130 pbs à 150 pbs. Les obligations financières françaises ont également été négativement impactées.



L'été 2024 a été marqué par de nombreuses incertitudes (économie chinoise en berne, résultats S1 mitigés) couplées à une baisse de l'inflation. Sur ce plan, l'inflation américaine est passée sous les 3% en juillet ce qui a permis au président de la Fed d'annoncer à son tour le début d'un cycle de baisse des taux directeurs lors du Symposium de Jackson Hole. Une première baisse de 50 bps s'est matérialisée le 18 septembre. L'ampleur de cette baisse a surpris le marché et entraîné un rallye du 2 ans et une pentification de la courbe des taux en Europe également. La BCE a quant à elle baissé son taux directeur de 25 bps en septembre tout en indiquant rester « Data dependant » pour ses prochaines réunions.

Dans ce contexte les taux longs ont baissé durant le troisième trimestre, passant de 2,60% à 2.12% pour le 10 ans allemand. Le marché anticipait alors une accélération du rythme de baisse des taux directeurs.

Le marché du crédit a légèrement souffert dans un contexte de craintes d'un ralentissement économique plus prononcé. Plusieurs profit warnings de constructeurs automobiles ont pénalisé le secteur, les hausses de prix ne couvrant plus la forte baisse de la demande. Néanmoins la demande est restée forte pour les obligations privées, les investisseurs cherchant à bloquer pour les années à venir des rendements attractifs.

De fin septembre à début novembre (élections présidentielles américaines) les taux longs européens se sont inscrits en hausse bien que l'économie soit atone. Ils ont suivi la hausse des taux américains, poussés par un marché du travail resté solide et une économie loin de la récession. Le taux 10 ans allemand est ainsi passé de 2,11% à 2,48%. Malgré une baisse de 25bps des taux directeurs de la BCE, le marché s'est inquiété d'une inflation sous 2%, et d'un risque que sa politique d'assouplissement monétaire soit peut-être trop tardive. Après l'élection de Donald Trump, les taux européens ont nettement baissé. Le marché a craint une future baisse de l'inflation plus importante avec une BCE trop attentiste mais également des effets négatifs sur la croissance de la politique de guerre commerciale du nouveau président américain. Le taux à 10 ans allemand est alors revenu vers 2,03%. Enfin, en décembre, les discours plus attentistes des banques centrales (craintes d'une inflation plus résiliente qu'anticipée) ont fait remonter les taux longs. Le taux à 10 ans allemand finit l'année à 2,36%.

Durant tout le quatrième trimestre, les spreads de crédit sont restés stables. La classe d'actif a bénéficié de niveaux de taux attractifs nourrissant la demande des investisseurs, dans un contexte de fondamentaux solides des entreprises.



Le mot du gérant

Environnement du fonds

Sur l'ensemble de l'année 2024, le MSCI EMU Net Return affiche une hausse de 9,49%. Cette performance a en réalité été générée sur les trois premiers mois de l'exercice. De janvier à mars, le marché a en effet monté de plus de 10% grâce à la publication de données macro-économiques solides en Europe et, surtout, aux Etats-Unis ainsi que de bons chiffres d'inflation qui ont nourri les espoirs de premières baisses de taux. Dans cet environnement, ce sont les très grandes capitalisations offrant visibilité et croissance (ASML, SAP, Ferrari Hermès, Safran...) et les valeurs bancaires qui ont largement contribué à la progression de l'indice. Mai et juin ont ensuite été une période moins linéaire et plus volatile. Compte tenu de la vigueur de la croissance américaine, des doutes ont émergé sur la marge de manœuvre de la FED pour baisser les taux provoquant des tensions sur les rendements à long terme. La qualité des résultats des entreprises en Europe et l'inflexion du discours de la BCE ont cependant permis aux indices de se maintenir. En juin, c'est le fait politique en France qui domine l'actualité, éclipsant la première baisse des taux directeurs de la BCE. Dans le sillage des élections européennes, le Président Macron a en effet décidé de dissoudre l'Assemblée nationale, ouvrant une phase d'instabilité. Dans un marché baissier, la France sous-performe sensiblement et l'on assiste à un écartement des spreads avec l'Allemagne. Cet « évènement » marque d'ailleurs le point d'accélération de l'écart de performance boursière colossale entre la France et l'Allemagne sur l'année. En septembre, c'est au tour de la FED de baisser pour la première fois les taux. Dans le même temps, le gouvernement chinois fait évoluer sa doctrine et annonce un train de mesures visant à soutenir sa croissance. Ces deux éléments sont deux facteurs clairs de soutien mais l'économie européenne tourne au ralenti, à l'image d'indices PMI décevants en zone euro. Les résultats d'entreprises sont d'ailleurs aussi en dégradation continuelle, trimestre après trimestre. Pour celles-ci, la victoire de Donald Trump en novembre est globalement une mauvaise nouvelle car son programme économique inclut des droits de douane à l'importation qui toucheraient de nombreux secteurs. Par ailleurs ces taxes pourraient provoquer une résurgence de l'inflation. Malgré l'instabilité gouvernementale persistante en France et en Allemagne, à la suite de l'éclatement de la coalition d'Olaf Scholz, et une forte remontée du taux à 10 ans américain, les marchés actions européens clôturent 2024 sur une note positive en décembre.

En termes de tailles de capitalisation, les très grandes capitalisations affichent une nette surperformance par rapport au reste du marché. L'Euro Stoxx 50 Net Return progresse de 11,01% sur l'année contre +9,26% pour l'Euro Stoxx Net Return. A l'inverse, les petites et moyennes capitalisations ont baissé dans les principaux pays de la zone euro, à l'exception de l'Espagne. Pour la 5ème année consécutive, ce segment du marché a sous-performé. Il a pâti à la fois d'un momentum opérationnel complexe avec des révisions à la baisse des prévisions de résultats tout au long de l'exercice, d'une aversion au risque de liquidité se manifestant par des *inflows* négatifs, et d'une probable décote liée à la situation politique en Europe compte tenu d'une exposition domestique plus prononcée que les grandes capitalisations. Certes, les petites et moyennes valeurs sont faiblement valorisées mais cela ne constitue pas un argument pour les investisseurs.

En termes de secteurs, parmi les meilleurs contributeurs, on retrouve les banques. Celles-ci ont en effet bénéficié de taux qui sont restés plus hauts plus longtemps. Le coût du risque s'est maintenu à un niveau raisonnable et les dépenses opérationnelles ont été maitrisées. Notons que la situation politique a pesé sur la performance des banques françaises qui sont restées très à la traîne. Le secteur des logiciels s'est aussi distingué grâce à SAP qui progresse de 69,41%. Enfin l'industrie, portée par les hausses de titres comme MTU Aero, Rheinmetall, Siemens Energy, Alstom ou encore Schneider Electric, se distingue positivement. A l'inverse, l'énergie, l'agroalimentaire, les soins de la personne et l'automobile sont parmi les pires contributeurs sectoriels.

Enfin, en termes de style, après une année 2023 marquée par une légère surperformance de la croissance, la value surperforme très nettement en 2024 grâce au secteur bancaire et aux valeurs industrielles principalement.

Le portefeuille est équilibré entre des entreprises de croissance de qualité et au bilan solide, dont les niveaux de valorisation nous semblent acceptables, et des secteurs plus cycliques tels que l'énergie, la construction et les valeurs financières. L'immobilier, dans l'optique de profiter de la baisse des taux, constitue également une surpondération. Le style du portefeuille peut ainsi être qualifié de *Blend*.



Choix sectoriels et choix de valeurs

Notre stratégie d'investissement s'est inscrite dans un scenario d'une bonne tenue de la croissance économique mondiale, avec une faiblesse persistante en Europe, et d'une décélération de l'inflation qui permet aux banques centrales d'assouplir leur politique monétaire.

Le portefeuille a ainsi bénéficié notamment de choix pertinents dans le secteur bancaire. Intesa Sanpaolo (+56%), NatWest (+105%), CaixaBank (+54%) et KBC (+33%) sont parmi les meilleurs contributeurs du fonds en 2024. SAP (+71%), Compagnie de Saint-Gobain (+31%), NN Group (+26%) et Spie (+24%) contribuent aussi positivement. La non-détention de Bayer, Kering et RWE, toutes trois en baisse significative sur l'année, ont également soutenu la performance relative. A l'inverse, Siemens Energy (+320%) Unicredit (+66%), Munich Re (+33%), Rheinmetall (+116%) ou encore UCB (+145%) et Argenx (+75%) dans la santé, qui ne faisaient pas partie de notre sélection de titres, ont pénalisé la performance relative. De même que les baisses de Heineken (-24%), Forvia (-41%) et LVMH (-12%) qui faisaient partie de nos convictions.

En termes d'allocation géographique, la surpondération sur la France d'une part, et la sous-pondération à l'Allemagne d'autre part, ont pesé sur la performance relative. Tout au long de l'année, l'écart entre le CAC 40 et le Dax, notamment du fait de la situation politique et budgétaire en France et de la constitution sectorielle respective des deux indices, n'a cessé de se creuser. En 2024, le CAC 40 Net Return progresse de seulement 0,17% contre +18,85% pour le DAX.

En ce qui concerne l'allocation sectorielle, celle-ci a peu évolué au fil de l'année. Nous avons maintenu une surpondération sur le secteur de l'énergie, convaincus d'une fermeté à venir du baril de pétrole et de la capacité des groupes du secteur à générer des *cash-flows* importants. Dans l'industrie, nous avons progressivement réduit notre forte surpondération sur les services en prenant totalement nos profits sur des valeurs comme Spie et Elis dont les parcours ont été remarquables sur les 18-24 derniers mois. Le poids de l'immobilier a été augmenté pour devenir notre premier « pari » afin de bénéficier d'une baisse des taux.

Concernant les mouvements effectués au cours de l'année, nos choix d'investissements et de ventes ont été guidés à la fois par des considérations de court terme (orientation des estimations de bénéfices et momentum de marché notamment) et par des considérations de long terme (solidité des *business models*, barrières à l'entrée, niveaux de valorisation comparés à l'historique...), en plus de notre processus ISR. A titre d'illustration, nous avons en début d'exercice augmenté le poids des grandes valeurs de croissance, comme Hermès, Airbus ou encore Ferrari, alors que celles-ci étaient plébiscitées par le marché. Dans le même temps, nous avons sorti du portefeuille des sociétés dont les tendances d'activité nous paraissaient faibles (Teleperformance et STMicroelectronics par exemple). En septembre, nous avons renforcé la pondération de titres exposés à la Chine en initiant des positions en Rio Tinto et Pudential pour tirer parti des mesures de relance annoncées et probablement à venir. Enfin, prenant acte de la défiance croissante des investisseurs vis-à-vis de la situation politique et budgétaire de la France, nous avons très largement réduit notre surexposition au pays au second semestre (vente d'Orange, Vivendi, Sodexo, Arkema, et allégements de nombreuses autres valeurs).



Autres informations

Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'OPC ne prend pas, simultanément, en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG).

La politique de la société de gestion en matière de critères ESG est disponible sur le site internet https://www.sienna-gestion.com/informations-reglementaires.

Politique de sélection et évaluation des intermédiaires - Service d'aide à la décision d'investissement

En application de la Directive « Marchés d'Instruments Financiers » 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, modifiée par la directive (UE) 2016/1034 du 23 juin 2016 et révisant la directive dite « MIF » 2004/39/CE du 29 avril 2004, SIENNA GESTION a mis en place, dans le cadre de son obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de meilleure exécution. L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.sienna-gestion.com

Le principe de « meilleure exécution » prend la forme de meilleure sélection consistant à sélectionner pour chaque classe d'instruments les entités auprès desquelles les ordres sont transmis en vue de leur exécution.

Afin de répondre au mieux aux exigences de la directive MIF2, SIENNA GESTION a choisi de transmettre ses ordres par l'intermédiaire d'une table de négociation externalisée, la société Exoé (établissement agréé par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement), et ce, en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à la section C « Instruments Financiers » de l'annexe I de la Directive 2014/65/UE.

La sélection des contreparties d'exécution est réalisée par SIENNA GESTION, et résulte des critères et mesures réalisés par Exoé sur la liste des intermédiaires habilités par SIENNA GESTION. Les rapports issus des contrôles réguliers effectués par Exoé sont ensuite présentés à SIENNA GESTION et font l'objet de comités semestriels.

SIENNA GESTION a décidé de prendre directement à sa charge, à compter du début de l'exercice 2018, tous les frais imputables aux prestations de recherche, facturés par les intermédiaires habilités.

Calcul du risque global

Dans le cas où le fonds utiliserait des instruments financiers à terme, et ce, dans le respect de la stratégie d'investissement prévue dans sa documentation juridique, le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

Informations sur les rémunérations

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, et plus particulièrement l'article 22, paragraphe 2 de la Directive 2011/61/UE, dite Directive AIFM, transposée dans le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'AMF, SIENNA GESTION agissant en tant que gestionnaire de Fonds d'Investissement alternatif (FIA) et d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), informe les investisseurs au sein des rapports annuels de chacun de ses FIA et OPCVM sur les rémunérations versées au cours de l'exercice 2024 :

- Effectif moyen de SIENNA GESTION: 71,33 collaborateurs
- Rémunération annuelle brute fixe : 6 156 441,00 €
- Rémunération annuelle brute variable : 1 479 974,00 €
- Nombre de collaborateurs concernés par la rémunération variable : 44
- Rémunération annuelle brute et variable agrégée des collaborateurs dits « preneurs de risques » :
 2 236 089,00 €



En application de la Position AMF n°2013-11, SIENNA GESTION identifie des collaborateurs dits « preneurs de risques » auxquels s'applique une politique de rémunération formalisée. Par « preneur de risques », il convient d'entendre tout collaborateur dont les activités peuvent avoir une influence significative sur le profil de risque d'un ou de plusieurs fonds ou sur celui de la société de gestion. Les collaborateurs concernés représentent 19 personnes en 2024 : les gérants de portefeuille et leur hiérarchie directe, la Directrice des Opérations et le Directeur Risques et Conformité.

SIENNA GESTION a créé un comité de rémunération par décision de son Conseil d'Administration en date du 28 mars 2014. SIENNA GESTION est devenue une société à Directoire et Conseil de Surveillance en mars 2022. Le rôle principal du comité de rémunération est de donner des avis au Conseil de Surveillance préalablement à toute modification de la rémunération variable de SIENNA GESTION. Il accorde une attention particulière à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir que le système de rémunération prenne en compte de façon appropriée toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et que la politique de rémunération est compatible avec la stratégie économique, les valeurs et les intérêts de SIENNA GESTION et des fonds gérés et avec ceux des investisseurs dans ces fonds.

Les membres permanents du comité sont désignés par le Conseil de Surveillance de SIENNA GESTION. Il s'agit exclusivement de membres du Conseil de Surveillance. Les membres du Conseil de Surveillance et du comité d'Audit et des Risques de SIENNA GESTION ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat. Le Comité se réunit au moins une fois par an sur saisie du Conseil de Surveillance ou du Président du Directoire de SIENNA GESTION de sa propre initiative.

Les performances des gérants de portefeuilles sont récompensées par l'octroi d'une rémunération variable à condition d'être ajustée au risque. La rémunération variable des gérants doit donc s'aligner sur le profil de risques des portefeuilles.

Les modalités de détermination de cette rémunération variable sont transmises par écrit sous la forme d'une note à tous les gérants après validation du Conseil de Surveillance et suite à l'avis du comité de rémunération. Ces modalités indiquent systématiquement :

- le pourcentage maximum de rémunération variable par rapport à la rémunération annuelle fixe,
- le pourcentage de rémunération dérivant de l'atteinte de performances quantitatives collectives et une répartition en % de la part collective et individuelle dans l'atteinte de ces performances, les formules cibles sont clairement matérialisées,
- le pourcentage de la rémunération dérivant de l'atteinte de performances qualitatives incluant notamment le respect de la réglementation, de la déontologie et de la politique de gestion de risques de SIENNA GESTION.

Conformément à la réglementation AMF, SIENNA GESTION s'assure du respect d'un équilibre prudent entre une situation financière saine et l'attribution, le versement et l'acquisition d'une rémunération variable.

Il en résulte que SIENNA GESTION veille à ce que sa situation financière ne soit pas affectée de façon préjudiciable par :

- la rémunération variable globale attribuée pour cette année,
- le montant de rémunération variable qui sera payé ou acquis au cours de l'année.

En cas de difficulté relative à la situation financière, le Conseil de Surveillance décide des impacts en termes de rémunération variable après avis du comité de rémunération.



Effet de levier

Le fonds n'étant pas investi dans des contrats dérivés, l'information relative à l'exposition calculée selon la méthode brute et la méthode de l'engagement est inférieure à 100% (art. 109 du Règlement délégué (UE) N°231/2013).

Règlementation SFTR

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

Gestion de la liquidité

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds ; elle s'appuie sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs afin de permettre d'honorer toutes les demandes de rachat et ainsi rembourser les investisseurs selon les modalités prévues par le prospectus.

Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Informations sur la règlementation SFDR

« Le fonds adopte la classification article 6 du Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 (dit Règlement SFDR). La prise en compte du risque de durabilité tel que défini dans le Règlement précité, ainsi que des principales incidences négatives des décisions d'investissement de la Société de gestion sur les facteurs de durabilité (en matière d'environnement, de questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption) n'apparaissent pas adaptés au regard de l'objectif de gestion et du processus d'investissement du Fonds. En effet, le fonds ne vise pas un objectif d'investissement durable et sa stratégie d'investissement ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales au sens des articles 8 et 9 du règlement européen précité. »

Profil de risques : ajout du risque de durabilité

« Risque lié à l'investissement durable (risque de durabilité) : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du Fonds, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme. La prise en compte du risque de durabilité ne semble pas pertinente au regard de la stratégie d'investissement du fonds ».

Investissements durables

« Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental ».



Politique d'engagement actionnariat

En conformité avec l'article L. 533-22 du code monétaire et financier, le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les fonds qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables sur son site internet : www.sienna-gestion.com.

Pourcentage OPC interne

Le pourcentage d'OPC internes détenus au 31/12/2024 est égal à 1,85 % de l'actif net.



ETATS FINANCIERS



KPMG S.A. Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex

Fonds Commun de Placement d'Entreprise **SAIPEM ACTIONS**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024 Fonds Commun de Placement d'Entreprise SAIPEM ACTIONS 21, boulevard Haussmann - 75009 Paris



KPMG S.A. Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex

Fonds Commun de Placement d'Entreprise **SAIPEM ACTIONS**

21, boulevard Haussmann - 75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SAIPEM ACTIONS constitué sous forme de fonds commun de placement d'entreprise relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Fonds Commun de Placement d'Entreprise SAIPEM ACTIONS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier :
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de Severine Ernest KPMG le 19/03/2025 22:40:50

Séverine Ernest Associée

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes Titres financiers	0,00
Actions et valeurs assimilées (A)	6 331 433,62
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	6 331 433,62
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé	0,00 0,00
ou assimilé Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé	0,00
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	847 248,35
OPCVM	847 248,35
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	7 178 681,97
Créances et comptes d'ajustement actifs	0,00
Comptes financiers	32 838,61
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	32 838,61
Total de l'actif I+II	7 211 520,58

^(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	6 631 429,49
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	573 456,30
Capitaux propres I	7 204 885,79
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	7 204 885,79
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	6 634,79
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	6 634,79
Total Passifs : I+II+III+IV	7 211 520,58

^(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	197 441,26
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	1 198,39
Sous-total produits sur opérations financières	198 639,65
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00
Total revenus financiers nets (A)	198 639,65
Autres produits :	0.00
Frais pris en charge par l'entreprise	0,00
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-54 776,37
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-54 776,37
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	143 863,28
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	9 488,19
Sous-total revenus nets I = (C+D)	153 351,47
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	267 828,37
Frais de transactions externes et frais de cession	-6 390,44
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	261 437,93
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	8 976,30
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	270 414,23

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	111 224,53
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	111 224,53
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	38 466,07
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	149 690,60
Acomptes:	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	573 456,30

^(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Le fonds, principalement investi sur les marchés actions de la zone euro, a pour objectif de gestion d'obtenir une performance aussi proche que possible de celle d'Euro Stoxx 50 dividendes réinvestis, évalué sur les cours de clôture (code Bloomberg : SX5T) tout en cherchant à conserver un niveau de volatilité sensiblement identique.

L'Euro Stoxx 50 est un indice boursier qui regroupe les 50 plus importantes valeurs des pays membres de la zone Euro.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	5 250 566,71	5 777 112,31	5 128 484,93	6 015 826,35	7 204 885,79
Nombre de titres	35 559,1375	32 190,8283	31 841,4160	31 427,6191	34 642,9235
Valeur liquidative unitaire	147,657	179,464	161,063	191,418	207,975
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-9,52	11,94	3,26	8,90	7,80
Capitalisation unitaire sur revenu	1,97	2,49	3,00	3,48	4,42

SAIPEM ACTIONS : COMPTES ANNUELS 31/12/2024

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB: les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat): B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions .
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.
- 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières et instruments financiers figurant à l'article 3 du présent règlement sont évalués de la manière suivante :

Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étrangers sont évaluées au prix du marché en cours de clôture. L'évaluation au prix du marché de référence est effectuée selon les modalités arrêtées par la société de gestion (cours de clôture). Ces modalités d'application sont également précisées dans l'annexe aux comptes annuels.

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles ;

SAIPEM ACTIONS

28

Les valeurs étrangères éventuellement détenues par le fonds sont évaluées sur la base de leurs cours à Paris lorsqu'elles font l'objet d'une cotation sur cette place, ou sur la base des cours de leur marché principal, pour autant que ce marché n'ait pas été écarté par l'AMF; l'évaluation en euros est alors obtenue en retenant les parités de change euros/devises fixées à Paris le jour de calcul de la valeur liquidative.

Les instruments du marché monétaire sont évalués à leur valeur de marché.

Toutefois en cas de sensibilité particulière de certains titres aux risques de marché (taux, émetteur, ...) cette méthode doit être écartée.

Les parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de l'évaluation.

Les opérations visées à l'article R.214-32-22 du code monétaire et financier sont évaluées à leur valeur de marché selon les modalités arrêtées par la société de gestion et précisées dans l'annexe aux comptes annuels.

Les contrats constituant des instruments financiers à terme sont évalués à leur valeur de marché selon les modalités arrêtées par la société de gestion et précisées dans l'annexe aux comptes annuels.

Méthode de calcul du risque global : méthode du calcul de l'engagement.

Si, pour assurer la liquidité du fonds, la société de gestion est contrainte à réaliser une transaction significative à un prix différent de cette évaluation, l'ensemble des titres subsistant dans le fonds devra être évalué à ce nouveau prix.

Dépôts:

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Conformément à l'instruction n°2011-21 du 21 décembre 2011 de l'Autorité des Marchés Financiers, les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise, les obligations et les titres de créances négociables non admis aux négociations sur un marché réglementé sont évalués suivant la méthode de valorisation déterminée par un expert indépendant.

Toutefois, les obligations émises par l'entreprise non admises aux négociations sur un marché réglementé peuvent être évaluées à leur valeur nominale augmentée du coupon couru si le contrat d'émission comporte l'engagement par la société émettrice de racheter des titres à leur valeur nominale augmentée du coupon couru, à première demande du souscripteur.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

SAIPEM ACTIONS : COMPTES ANNUELS 31/12/2024

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps:

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au règlement du fonds.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés	Assiette	Taux barème	Prise en charge par le FCPE/ Entreprise
1	Frais de gestion financière (*)		0,80 % maximum l'an	
2	Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	(incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)	FCPE
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2,00 % TTC maximum l'an	FCPE
4	Commissions de mouvement (*)	Néant	Néant	Néant
5	Commission de surperformance (*)	Néant	Néant	Néant

^(*) Depuis la révocation de l'option de TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1er du CGI.

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du FCPE pourront s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Frais de transaction :

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectués au moyen de sommes provenant soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du Fonds.

Frais de tenue de compte conservation des parts du Fonds :

SAIPEM ACTIONS 31/12/2024 30

Les frais de tenue de compte conservation sont pris en charge par l'entreprise pour les salariés et sont à la charge des porteurs pour les salariés ayant quitté l'entreprise

Les frais de virement, les frais de change et le risque de change éventuellement lié à la dévalorisation de l'Euro par rapport à la monnaie de leur Etat de résidence, resteront à la charge du salarié.

En cas de liquidation de l'entreprise, les frais de tenue de compte dus postérieurement à la liquidation sont mis à la charge des porteurs de parts.

Conformément aux dispositions de l'article R. 3332-17 du Code du travail, les frais de tenue de compte des anciens salariés sont mis à leur charge par prélèvement sur leurs avoirs.

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 1 447,52 EUR TTC, ils sont pris en charge par le fonds.

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds. Des frais de RTO (routage et transmission d'ordres), calculés sur le montant des transactions de marché et perçus par Amundi Intermédiation en rémunération de ses services d'exécution, ont été payés par le fonds à hauteur de 643.36 Euros.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu:

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part SAIPEM ACTIONS	Capitalisation	Capitalisation

SAIPEM ACTIONS : COMPTES ANNUELS 31/12/2024

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	6 015 826,35
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	1 595 970,91
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-923 437,21
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	143 863,28
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	261 437,93
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	111 224,53
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	7 204 885,79

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	7 697,0438	1 595 970,91
Parts rachetées durant l'exercice	-4 481,7394	-923 437,21
Solde net des souscriptions/rachats	3 215,3044	672 533,70
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	34 642,9235	

SAIPEM ACTIONS : COMPTES ANNUELS 31/12/2024

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
SAIPEM ACTIONS 990000103409	Capitalisation	Capitalisation	EUR	7 204 885,79	34 642,9235	207,975

SAIPEM ACTIONS : COMPTES ANNUELS 31/12/2024

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

		Ventilation des expositions significatives par pays					
Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5	
·		FRANCE	ALLEMAGNE	PAYS-BAS	ESPAGNE	ITALIE	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	
Actif							
Actions et valeurs assimilées	6 331,43	2 076,73	1 704,08	882,21	419,01	327,29	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Hors-bilan							
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA	
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA	
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA	
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA	
Total	6 331,43						

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décompositio	n de l'expositio	Décomposition par niveau de deltas		
	+/-	<= 1 an	1 <x<=5 ans<="" th=""><th>> 5 ans</th><th><= 0,6</th><th>0,6<x<=1< th=""></x<=1<></th></x<=5>	> 5 ans	<= 0,6	0,6 <x<=1< th=""></x<=1<>
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SAIPEM ACTIONS : COMPTES ANNUELS 31/12/2024

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

		Ventilation des expositions par type de taux					
Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux		
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-		
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Comptes financiers	32,84	0,00	0,00	0,00	32,84		
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Hors-bilan							
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00		
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00		
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00		
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total		0,00	0,00	0,00	32,84		

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)]3 - 6 mois] (*)]6 - 12 mois] (*)]1 - 3 ans] (*)]3 - 5 ans] (*)]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	32,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	32,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

^(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
Montants exprimés en milliers EUR	GBP	CHF	NOK	SEK	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	215,79	76,56	70,99	47,10	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	215,79	76,56	70,99	47,10	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE00BFNM3B99	iShares MSCI EMU ESG Screened UCITS ETF EUR (Acc)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	713 887,47
FR001400QDO 0	SIENNA MONETAIRE ISR PART FS C	SIENNA GESTION	Monétaire Euro	France	EUR	133 360,88
Total						847 248,35

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
Total des créances		0,00
Dettes		
	Rachats à payer	1 567,42
	Frais de gestion fixe	5 011,81
	Autres dettes	55,56
Total des dettes		6 634,79
Total des créances et des dettes		-6 634,79

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	54 776,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

SAIPEM ACTIONS : COMPTES ANNUELS 31/12/2024

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			133 360,88
	FR001400QDO0	SIENNA MONETAIRE ISR PART FS C	133 360,88
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			133 360,88

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	153 351,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	153 351,47
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	153 351,47

Part SAIPEM ACTIONS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	153 351,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	153 351,47
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	153 351,47
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	153 351,47
Total	153 351,47
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	270 414,23
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	270 414,23
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	270 414,23

Part SAIPEM ACTIONS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	270 414,23
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	270 414,23
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	270 414,23
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	270 414,23
Total	270 414,23
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

SAIPEM ACTIONS : COMPTES ANNUELS 31/12/2024

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			6 331 433,62	87,88
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			6 331 433,62	87,88
Assurance			403 287,48	5,60
ALLIANZ SE-REG	EUR	510	150 909,00	2,10
ASR NEDERLAND NV	EUR	322	14 741,16	0,20
AXA SA	EUR	2 178	74 748,96	1,04
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	126	61 374,60	0,85
PRUDENTIAL PLC	GBP	13 214	101 513,76	1,41
Automobiles			180 539,34	2,51
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	925	34 086,25	0,47
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	1 198	64 452,40	0,90
RENAULT SA	EUR	1 010	47 520,50	0,66
STELLANTIS NV	EUR	2 727	34 480,19	0,48
Banques commerciales			648 126,44	9,0
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	6 107	53 778,24	0,7
CAIXABANK SA	EUR	13 740	71 942,64	1,0
ERSTE GROUP BANK AG	EUR	1 379	82 271,14	1,1
INTESA SANPAOLO	EUR	49 352	190 646,78	2,6
KBC GROUP NV	EUR	2 320	172 932,80	2,4
NATWEST GROUP PLC	GBP	11 502	55 777,44	0,7
SOCIETE GENERALE SA	EUR	765	20 777,40	0,2
Boissons			197 955,00	2,7
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	EUR	1 146	55 294,50	0,7
HEINEKEN NV	EUR	1 315	90 340,50	1,2
PERNOD RICARD	EUR	480	52 320,00	0,7
Composants automobiles			67 711,48	0,9
FORVIA	EUR	3 661	31 777,48	0,4
MICHELIN (CGDE)	EUR	1 130	35 934,00	0,5
Conglomérats industriels			272 052,08	3,7
KONINKLIJKE PHILIPS NV	EUR	37	902,80	0,0
SIEMENS AG-REG	EUR	1 438	271 149,28	3,7
Construction et ingénierie			44 872,20	0,6
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	1 746	44 872,20	0,6
Courrier, fret aérien et logistique			35 135,32	0,4
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	1 034	35 135,32	0,4
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			129 178,60	1,7
EDP RENOVAVEIS SA	EUR	2 484	24 939,36	0,3
NN GROUP NV	EUR	2 245	94 447,15	1,3
WORLDLINE SA	EUR	1 155	9 792,09	0,1
Distribution spécialisée			104 785,76	1,4
AVOLTA AG	CHF	887	34 247,32	0,4
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	1 421	70 538,44	0,9

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif
Electricité			260 864,90	3,62
ENEL SPA	EUR	15 436	106 292,30	1,48
IBERDROLA SA	EUR	11 622	154 572,60	2,14
Equipement et services pour l'énergie			101 335,29	1,41
SAIPEM SPA	EUR	12 096	30 348,86	0,42
SUBSEA 7 SA	NOK	4 649	70 986,43	0,99
Equipements électriques			128 158,80	1,78
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	532	128 158,80	1,78
Equipements et fournitures médicaux			147 014,40	2,04
ESSILORLUXOTTICA	EUR	624	147 014,40	2,04
Gestion immobilière et développement			202 366,64	2,81
VONOVIA SE	EUR	6 902	202 366,64	2,81
Grands magasins et autres			69 221,75	0,96
PROSUS NV	EUR	1 805	69 221,75	0,96
Hôtels, restaurants et loisirs			32 326,80	0,45
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	474	32 326,80	0,45
Industrie aérospatiale et défense			216 441,31	3,00
AIRBUS SE	EUR	832	128 776,96	1,78
SAFRAN SA	EUR	278	58 963,80	0,82
THALES	EUR	207	28 700,55	0,40
Logiciels			432 075,78	6,00
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	1 322	44 287,00	0,61
SAP SE	EUR	1 349	318 768,70	4,43
VINCI SA	EUR	692	69 020,08	0,96
Machines			95 325,59	1,32
KONE OYJ-B	EUR	1 026	48 222,00	0,67
SKF AB-B SHARES	SEK	2 600	47 103,59	0,65
Marches de capitaux			31 939,03	0,44
BANCO SANTANDER SA	EUR	7 154	31 939,03	0,44
Media			40 376,00	0,56
PUBLICIS GROUPE	EUR	392	40 376,00	0,56
Métaux et minerais			91 251,51	1,27
ACERINOX SA	EUR	3 466	32 753,70	0,45
RIO TINTO PLC	GBP	1 027	58 497,81	0,82
Pétrole et gaz			156 053,88	2,17
TOTALENERGIES SE	EUR	2 924	156 053,88	2,17
Producteur et commerce d'énergie indépendants			164 609,08	2,28
AIR LIQUIDE SA	EUR	1 049	164 609,08	2,28
Produits alimentaires			82 268,48	1,14
DANONE	EUR	756	49 230,72	0,68
UNILEVER PLC	EUR	602	33 037,76	0,46
Produits chimiques			91 057,98	1,26
BASF SE	EUR	1 425	60 505,50	0,84

SAIPEM ACTIONS : COMPTES ANNUELS 31/12/2024

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SYENSQO SA	EUR	433	30 552,48	0,42
Produits de soins personnels			148 021,05	2,05
L'OREAL	EUR	82	28 031,70	0,39
L'OREAL SA-PF	EUR	351	119 989,35	1,66
Produits pharmaceutiques			302 085,75	4,19
MERCK KGAA	EUR	437	61 136,30	0,85
NOVARTIS AG-REG	CHF	449	42 314,39	0,59
SANOFI	EUR	2 119	198 635,06	2,75
Produits pour l'industrie du bâtiment			141 502,45	1,96
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	1 236	105 925,20	1,47
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	505	35 577,25	0,49
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			444 239,20	6,17
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	130	72 644,00	1,01
ASML HOLDING NV	EUR	508	344 779,60	4,79
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	854	26 815,60	0,37
Services aux collectivités			83 436,12	1,16
E.ON SE	EUR	4 833	54 347,09	0,76
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	1 073	29 089,03	0,40
Services aux entreprises			31 873,35	0,44
PLUXEE NV	EUR	1 703	31 873,35	0,44
Services de télécommunication diversifiés			173 946,69	2,41
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	6 021	173 946,69	2,41
Services financiers diversifiés			142 336,00	1,98
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	640	142 336,00	1,98
Services liés aux technologies de l'information			39 695,65	0,55
CAPGEMINI SE	EUR	251	39 695,65	0,55
Textiles, habillement et produits de luxe			397 966,44	5,52
HERMES INTERNATIONAL	EUR	27	62 694,00	0,87
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	454	288 517,00	4,00
PUMA SE	EUR	1 054	46 755,44	0,65
TITRES D'OPC			847 248,35	11,76
ОРСУМ			847 248,35	11,76
Gestion collective			847 248,35	11,76
iShares MSCI EMU ESG Screened UCITS ETF EUR (Acc)	EUR	87 017	713 887,47	9,91
SIENNA MONETAIRE ISR PART FS C	EUR	1 317,88195	133 360,88	1,85
Total	*		7 178 681,97	99,64

^(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

	Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'	exposition (*)	
Type d'opération	A a4:f	Doorif	Devises	s à recevoir (+)	Devis	es à livrer (-)
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature discourse at	Quantité ou	Valeur actuelle pi	résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

 $^{(^\}star)$ Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Notice discourse at	Quantité ou	Valeur actuelle pr	résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

 $^{(^\}star)$ Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Natura dia managara	gements Quantité ou Nominal Valeur actuelle présentée au bilan Actif Passif	résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)	
Nature d'engagements		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Natura d'annonemente	Quantité ou Valeur actuelle présentée au bila	résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)	
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

National discourants	Quantité ou	Valeur actuelle pr	résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

 $^{(^\}star)$ Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

SAIPEM ACTIONS : COMPTES ANNUELS 31/12/2024

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	7 178 681,97
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	32 838,61
Autres passifs (-)	-6 634,79
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	7 204 885,79

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part SAIPEM ACTIONS	EUR	34 642,9235	207,975

SAIPEM ACTIONS : COMPTES ANNUELS 31/12/2024

SAIPEM ACTIONS

COMPTES ANNUELS 29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	5 991 000,85	5 106 224,47
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	5 841 737,66	4 982 210,98
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 841 737,66	4 982 210,98
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	149 263,19	124 013,49
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	149 263,19	124 013,49
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	24 029,62	4 845,99
Opérations de change à terme de devises	0.00	0,00
Autres	24 029,62	4 845,99
COMPTES FINANCIERS	38 899,21	98 542,03
Liquidités	38 899.21	98 542.03

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 626 510,07	4 928 716,66
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	279 898,22	103 982,31
Résultat de l'exercice (a,b)	109 418,06	95 785,96
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	6 015 826,35	5 128 484,93
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	38 103,33	81 127,56
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	38 103,33	81 127,56
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	6 053 929,68	5 209 612,49

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	710,42	32,31
Produits sur actions et valeurs assimilées	153 247,63	140 079,96
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	153 958,05	140 112,27
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	105,09
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	105,09
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	153 958,05	140 007,18
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	45 106,18	41 051,11
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	0,00	0,00
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	108 851,87	98 956,07
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	566,19	-3 170,11
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	109 418,06	95 785,96

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé cidessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation. Les valeurs mobilières et instruments financiers figurant à l'article 3 du présent règlement sont évalués de la manière suivante :

• les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étrangers sont évaluées au prix du marché en cours de clôture. L'évaluation au prix du marché de référence est effectuée selon les modalités arrêtées par la société de gestion (cours de clôture). Ces modalités d'application sont également précisées dans l'annexe aux comptes annuels.

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles :

Les valeurs étrangères éventuellement détenues par le fonds sont évaluées sur la base de leurs cours à Paris lorsqu'elles font l'objet d'une cotation sur cette place, ou sur la base des cours de leur marché principal, pour autant que ce marché n'ait pas été écarté par l'AMF; l'évaluation en euros est alors obtenue en retenant les parités de change euros/devises fixées à Paris le jour de calcul de la valeur liquidative.

Les instruments du marché monétaire sont évalués à leur valeur de marché.

Toutefois en cas de sensibilité particulière de certains titres aux risques de marché (taux, émetteur, ...) cette méthode doit être écartée.

- Les parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de l'évaluation.
- Les opérations visées à l'article R.214-32-22 du code monétaire et financier sont évaluées à leur valeur de marché selon les modalités arrêtées par la société de gestion et précisées dans l'annexe aux comptes annuels.

SAIPEM ACTIONS

53

• Les contrats constituant des instruments financiers à terme sont évalués à leur valeur de marché selon les modalités arrêtées par la société de gestion et précisées dans l'annexe aux comptes annuels.

Méthode de calcul du risque global : méthode du calcul de l'engagement.

Si, pour assurer la liquidité du fonds, la société de gestion est contrainte à réaliser une transaction significative à un prix différent de cette évaluation, l'ensemble des titres subsistant dans le fonds devra être évalué à ce nouveau prix.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Conformément à l'instruction n°2011-21 du 21 décembre 2011 de l'Autorité des Marchés Financiers, les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise, les obligations et les titres de créances négociables non admis aux négociations sur un marché réglementé sont évalués suivant la méthode de valorisation déterminée par un expert indépendant.

Toutefois, les obligations émises par l'entreprise non admises aux négociations sur un marché réglementé peuvent être évaluées à leur valeur nominale augmentée du coupon couru si le contrat d'émission comporte l'engagement par la société émettrice de racheter des titres à leur valeur nominale augmentée du coupon couru, à première demande du souscripteur.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps:

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan:

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au règlement du fonds.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés	Assiette	Taux barème	Prise en charge par le FCPE/ Entreprise
1	Frais de gestion financière (*)		0,80 % maximum l'an	
2	Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	(incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)	FCPE
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2,00 % TTC maximum l'an	FCPE
4	Commissions de mouvement (*)	Néant	Néant	Néant
5	Commission de surperformance (*)	Néant	Néant	Néant

^(*) Depuis la révocation de l'option de TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1er du CGI.

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du FCPE pourront s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Frais de transaction :

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectués au moyen de sommes provenant soit de la vente ou du remboursement

SAIPEM ACTIONS : COMPTES ANNUELS 29/12/2023
SAIPEM ACTIONS 55

de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du Fonds.

Frais de tenue de compte conservation des parts du Fonds :

Les frais de tenue de compte conservation sont pris en charge par l'entreprise pour les salariés et sont à la charge des porteurs pour les salariés ayant quitté l'entreprise

Les frais de virement, les frais de change et le risque de change éventuellement lié à la dévalorisation de l'Euro par rapport à la monnaie de leur Etat de résidence, resteront à la charge du salarié.

En cas de liquidation de l'entreprise, les frais de tenue de compte dus postérieurement à la liquidation sont mis à la charge des porteurs de parts.

Conformément aux dispositions de l'article R. 3332-17 du Code du travail, les frais de tenue de compte des anciens salariés sont mis à leur charge par prélèvement sur leurs avoirs.

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 1 308 EUR TTC, ils sont pris en charge par le fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Parts SAIPEM ACTIONS	Capitalisation	Capitalisation

SAIPEM ACTIONS

56

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	5 128 484,93	5 777 112,31
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	730 108,35	767 095,94
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-806 126,18	-808 724,91
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	431 154,15	423 205,61
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-146 061,19	-311 535,12
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-5 596,09	-6 807,47
Différences de change	6 802,71	-5 934,55
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	568 207,80	-804 882,95
Différence d'estimation exercice N	1 021 598,76	453 390,96
Différence d'estimation exercice N-1	-453 390,96	-1 258 273,91
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	108 851,87	98 956,07
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	6 015 826,35	5 128 484,93

^(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

DÉTAIL DES COLLECTES(*)

	29/12/2023	30/12/2022
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	730 108,35	767 095,94
Versements de la réserve spéciale de participation	0,00	0,00
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	0,00	0,00
Versement de l'intéressement	25 342,54	0,00
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	0,00	0,00
Versements volontaires	205 792,71	185 068,31
Abondements de l'entreprise	273 377,66	206 742,15
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	225 595,44	375 285,48
Transferts provenant d'un CET	0,00	0,00
Transferts provenant de jours de congés non pris	0,00	0,00
Distribution des dividendes	0,00	0,00
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	0,00	0,00
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	806 126,18	808 724,91
Rachats	465 208,66	479 114,44
Transferts à destination d'un autre OPC	340 917,52	329 610,47

^(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES		
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 899,21	0,65
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	38 899,21	0,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

^(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

SAIPEM ACTIONS: COMPTES ANNUELS 29/12/2023 SAIPEM ACTIONS 60

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 GBP	2 Devise 3 NOK			Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	145 045,42	2,41	136 918,41	2,28	61 294,59	1,02	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	21 112,07
	Souscriptions à recevoir	2 917,55
TOTAL DES CRÉANCES		24 029,62
DETTES		
	Achats à règlement différé	34 192,68
	Frais de gestion fixe	3 800,90
	Autres dettes	109,75
TOTAL DES DETTES		38 103,33
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-14 073,71

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	4 019,8369	730 108,35
Parts rachetées durant l'exercice	-4 433,6338	-806 126,18
Solde net des souscriptions/rachats	-413,7969	-76 017,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	31 427,6191	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	45 106,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			72 063,98
Instruments financiers à terme	FR0007081278	SIENNA MONETAIRE ISR A	72 063,98 0,00
Total des titres du groupe			72 063,98

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	109 418,06	95 785,96
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	109 418,06	95 785,96

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	109 418,06	95 785,96
Total	109 418,06	95 785,96

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	279 898,22	103 982,31
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	279 898,22	103 982,31

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	279 898,22	103 982,31
Total	279 898,22	103 982,31

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	4 705 800,10	5 250 566,71	5 777 112,31	5 128 484,93	6 015 826,35
Nombre de titres	29 765,3039	35 559,1375	32 190,8283	31 841,4160	31 427,6191
Valeur liquidative unitaire	158,096	147,657	179,464	161,063	191,418
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,53	-9,52	11,94	3,26	8,90
Capitalisation unitaire sur résultat	3,46	1,97	2,49	3,00	3,48

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	669	161 864,55	2,69
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	391	72 921,50	1,21
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	1 034	46 380,07	0,77
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	6 660	144 855,00	2,41
E.ON AG NOM.	EUR	3 787	46 012,05	0,77
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	1 246	77 937,30	1,29
MERCK KGA	EUR	282	40 636,20	0,68
SAP SE	EUR	1 589	221 633,72	3,68
SIEMENS AG-REG	EUR	1 107	188 101,44	3,13
VONOVIA SE	EUR	2 511	71 663,94	1,19
TOTAL ALLEMAGNE			1 072 005,77	17,82
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	1 535	90 135,20	1,49
TOTAL BELGIQUE			90 135,20	1,49
ESPAGNE				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	474	30 753,12	0,51
CAIXABANK S.A.	EUR	13 740	51 195,24	0,85
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	1 918	29 642,69	0,50
IBERDROLA SA	EUR	10 442	123 946,54	2,06
INDITEX	EUR	1 421	56 030,03	0,93
TOTAL ESPAGNE	-5.1		291 567,62	4,85
FINLANDE				1,00
KONE OY B NEW	EUR	508	22 941,28	0,38
OUTOKUMPU OY A	EUR	9 390	42 104,76	0,70
TOTAL FINLANDE	2011		65 046,04	1,08
FRANCE			00 0 10,0 1	1,00
AIR LIQUIDE	EUR	673	118 528,76	1,97
ARKEMA	EUR	371	38 213,00	0,63
AXA	EUR	3 825	112 799,25	1,87
CAPGEMINI SE	EUR	251	47 376,25	0,78
DANONE	EUR	1 150	67 482,00	1,13
DASSAULT SYST.	EUR	1 322		0,97
			58 478,67	
ELIS	EUR	4 707	88 915,23	1,48
ESSILORLUXOTTICA	EUR	548	99 516,80	1,65
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	2 089	42 657,38	0,71
L'OREAL SA-PF	EUR	351	158 178,15	2,63
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	492	360 931,20	6,00
ORANGE	EUR	8 289	85 409,86	1,42
PERNOD RICARD	EUR	480	76 680,00	1,28
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	760	63 840,00	1,06
RENAULT SA	EUR	2 175	80 268,38	1,34
SAFRAN SA	EUR	349	55 651,54	0,93
SAINT-GOBAIN	EUR	1 655	110 322,30	1,83
SANOFI	EUR	1 616	145 052,16	2,41

68

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	477	86 709,06	1,44
SOCIETE GENERALE SA	EUR	3 583	86 081,58	1,43
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	1 001	99 719,62	1,66
SPIE SA	EUR	2 896	81 956,80	1,36
SR TELEPERFORMANCE	EUR	266	35 125,30	0,58
TOTALENERGIES SE	EUR	4 103	252 744,80	4,20
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	1 004	28 674,24	0,47
VINCI SA	EUR	1 056	120 067,20	2,00
VIVENDI	EUR	8 034	77 736,98	1,30
WORLDLINE SA	EUR	1 155	18 098,85	0,30
TOTAL FRANCE			2 697 215,36	44,83
IRLANDE				
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	9 178	75 424,80	1,26
TOTAL IRLANDE			75 424,80	1,26
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	13 850	93 210,50	1,55
ENI SPA	EUR	5 226	80 208,65	1,33
INTESA SANPAOLO	EUR	39 581	104 632,37	1,74
SAIPEM SPA	EUR	12 096	17 781,12	0,29
TOTAL ITALIE			295 832,64	4,91
LUXEMBOURG				
SUBSEA 7	NOK	4 649	61 294,59	1,02
TOTAL LUXEMBOURG			61 294,59	1,02
PAYS-BAS				
AIRBUS SE	EUR	459	64 159,02	1,06
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	47	22 087,65	0,37
ASML HOLDING NV	EUR	436	297 221,20	4,94
HEINEKEN	EUR	870	79 987,80	1,33
ING GROEP NV	EUR	6 370	86 160,62	1,43
NN GROUP NV	EUR	2 773	99 134,75	1,65
PROSUS NV	EUR	2 290	61 795,65	1,03
ROYAL PHILIPS	EUR	36	759,06	0,02
STELLANTIS NV	EUR	3 053	64 555,69	1,07
TOTAL PAYS-BAS			775 861,44	12,90
ROYAUME-UNI				
ANGLO AMERICAN	GBP	2 294	52 017,21	0,87
ASTRAZENECA PLC	GBP	458	55 863,30	0,93
NATWEST GROUP PLC	GBP	11 502	29 037,90	0,48
TOTAL ROYAUME-UNI			136 918,41	2,28
SUISSE			,	_,
DSM FIRMENICH	EUR	401	36 892,00	0,61
DUFRY AG-REG	CHF	1 705	60 908,64	1,02
NOVARTIS AG-REG	CHF	918	84 136,78	1,39
STMICROELECTRONICS NV	EUR	2 177	98 498,37	1,65
TOTAL SUISSE			280 435,79	4,67
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un			•	
marché réglementé ou assimilé			5 841 737,66	97,11
TOTAL Actions et valeurs assimilées			5 841 737,66	97,11

69

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
SIENNA MONETAIRE ISR A	EUR	595	72 063,98	1,20
TOTAL FRANCE			72 063,98	1,20
IRLANDE				
iShares MSCI EMU ESG Screened UCITS ETF EUR (Acc)	EUR	10 285	77 199,21	1,28
TOTAL IRLANDE			77 199,21	1,28
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			149 263,19	2,48
TOTAL Organismes de placement collectif			149 263,19	2,48
Créances			24 029,62	0,40
Dettes			-38 103,33	-0,64
Comptes financiers			38 899,21	0,65
Actif net			6 015 826,35	100,00

Parts SAIPEM ACTIONS	EUR	31 427,6191	191,418
----------------------	-----	-------------	---------





DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF: Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT:

SAIPEM ACTIONS (Part A - 990000103409)

Initiateur: SIENNA GESTION

Site internet: www.sienna-gestion.com **Contact**: sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne

ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée

par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

AVERTISSEMENT: VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

TYPE: SAIPEM ACTIONS est un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) de droit français relevant de l'article L. 214-164 du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un FCPE. Ce FCPE a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 23/12/2009

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée indéterminée. Le Conseil de surveillance ou la société de gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à leur initiative.

OBJECTIFS

Le Fonds, classé dans la catégorie 'Actions de pays de la zone euro ', a pour objectif de gestion d'obtenir une performance aussi proche que possible de celle du MSCI EMU NR EUR dividendes réinvestis.

Caractéristiques essentielles du Fonds: Les différentes classes d'actifs du FCPE sont les suivantes :entre 75 et 100% de l'actif net : actions (en ligne directe ou sous forme d'OPCVM ou FIA) des sociétés de petites capitalisation (maximum 10%) et de grande capitalisation boursière de la zone euro. La politique de gestion vise à sélectionner, dans chaque secteur d'activité, des titres dont le potentiel de valorisation et la capacité bénéficiaire sont estimés les plus attractifs ;de 0 à 25% de l'actif net : parts et/ou actions d'OPCVM ou FIA français ou européens de type ' monétaire ', et/ou ' obligations et autres titres de créances libellés en euro ' eux-mêmes investis en titres de créance et instruments du marché monétaire et/ou obligataire libellés en euro. Ces titres sont choisis notamment en fonction de leur rentabilité, de la qualité de l'émetteur, de leur maturité ainsi que de leur liquidité et sont soit des emprunts gouvernementaux, soit des émissions du secteur privé : dans le choix des OPCVM et FIA dans lesquels le Fonds investit, il n'y a pas de répartition prédéfinie entre ces différents types de titres.de 0 à 10% de l'actif net : parts et/ou actions d'OPCVM ou FIA monétaires et /ou obligataires hors zone euro eux-mêmes investis en titres de créance et instruments du marché monétaire et/ou obligataire hors zone euro. Ces titres sont choisis notamment en fonction de leur rentabilité, de la qualité de l'émetteur, de leur maturité ainsi que de leur liquidité et sont soit des emprunts gouvernementaux, soit des émissions du secteur privé : dans le choix des OPCVM ou FIA dans lesquels le Fonds investit, il n'y a pas de répartition prédéfinie entre ces différents types de titres.Le Fonds pourra investir dans des OPC gérés par la société de gestion.En fonction de ses anticipations, le gérant peut augmenter ou diminuer son exposition au marché monétaire, obligataire et/ou actions sous réserve des ratios précités.Le Fonds peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré via des instrument

SFDR: Article 6 : le Fonds ne vise pas un objectif d'investissement durable et sa stratégie d'investissement ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales. Il est classé article 6 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS: Ce produit est destiné aux bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale ou d'épargne retraite ayant un objectif d'investissement à long terme, (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage de votre épargne. Ce produit comporte des risques de perte en capital. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le règlement du Fonds.

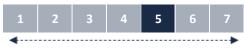
DÉPOSITAIRE: BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT: La valeur liquidative est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du FCPE par le nombre de parts émises sur les cours de clôture de chaque jour de Bourse de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code de travail.Pour vos demandes d'opérations (souscriptions, rachats, arbitrages), nous vous invitons à vous rapprocher de votre teneur de compte pour connaître ses modalités de réception-transmission de vos demandes individuelles.

Le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet du teneur de compte et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet du teneur de compte des parts du fonds.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres.Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7 qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie: Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité: C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, i.e. c'est le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille du fonds et, in fine, une baisse de la valeur liquidative de celui-ci.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, yous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne

tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION INVESTISSEMENT : 10 00 SCÉNARIOS	I RECOMMANDÉE : 5 ans 00 EUROS	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)	
MINIMUM II n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.				
TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 370,00 €	1 430,00 €	
	Rendement annuel moyen	-86,30%	-32,23%	
DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 730,00 €	7 930,00 €	
	Rendement annuel moyen	-22,70%	-4,53%	
INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 110,00 €	11 990,00 €	
	Rendement annuel moyen	1,10%	3,70%	
FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 640,00 €	14 390,00 €	
	Rendement annuel moyen	36,40%	7,55%	

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020 Scénario intermédiaire: ce type de scenario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2018 et le 31/08/2023 Scénario favorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2019 et le 31/05/2024

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.



QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vende ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS ALLEIL DILLTEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	594,36 €	1 270,90 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,94%	2,11%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,81% avant déduction des coûts et de 3,7% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	500,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00€
	Coûts récurrents [prélevés chaque année]	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,80% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	76,19 €
Coûts de transaction	0,19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	18,17€
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00€

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux et d'actions. Les parts de ce Fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible, notamment en cas de déblocage anticipé prévu par la règlementation. Les demandes de remboursement sont à adresser quotidiennement au teneur de comptes conservateur des parts ou au gestionnaire du plan et sont exécutées au prix de rachat conformément au règlement. Nous invitons à vous rapprocher de celui-ci pour connaître ses modalités réception-transmission des demandes.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Pour toute réclamation liée à votre dispositif d'épargne salariale ou d'épargne retraite, vous pouvez adresser une réclamation auprès de votre teneur de compte ou de votre gestionnaire de compte. Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse siennagestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la Société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Performances passées: Pour toutes informations relatives aux performances passées: https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable

Conseil de surveillance : Le conseil de surveillance est composé de membres salariés représentant les porteurs de parts et de représentants de la direction de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du Fonds.

Teneur(s) de compte / Gestionnaire du plan : AMUNDITC

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.



REPORTING DECEMBRE

epsens

SAIPEM ACTIONS A

Reporting au 31/12/2024

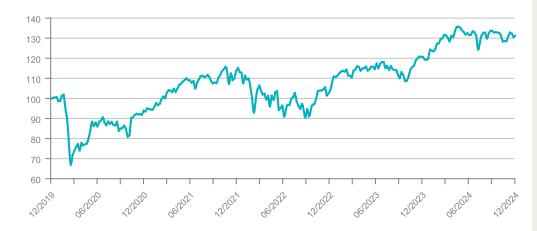


Actif net du portefeuille : 7,20 M€ Valeur liquidative de la part : 207,975 €

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le fonds cherche à profiter du dynamisme du marché actions de la zone euro en vue de la valorisation du capital sur un horizon de 5 ans ; le fonds est en permanence investi à hauteur de 75 % au moins de son actif net sur le marché actions et/ou des OPCVM actions de la zone euro, de façon à représenter tous les pays et secteurs d'activité du marché communautaire européen.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)

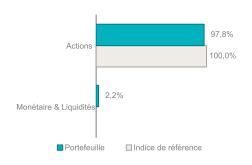


PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %) Portefeuille	1 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	1,30	8,65	8,65	15,89	31,55	76,52
Indice de référence	1,38	9,49	9,49	17,71	40,53	90,95
Performances annualisées (en %)			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille			8,65	5,04	5,64	5,85
Indice de référence			9,49	5,59	7,04	6,68
Performances annuelles (en %)	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	8,65	18,85	-10,25	21,54	-6,60	24,29
Indice de référence	9,49	18,78	-9,49	23,34	-3,20	28,20

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

Valeurs actions	Poids	Secteur
ASML HOLDING NV	4,79%	Technologie
SAP SE / XETRA	4,42%	Technologie
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	4,00%	Consommation non essentielle
SIEMENS AG-REG	3,76%	Industries
VONOVIA SE	2,81%	Immobilier

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 15/03/2010 Durée de placement : > 5 ans Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCPE

Classification AMF: Actions de pays de la

Article SFDR (2): 6

Code AMF: 990000103409

Devise : Euro

Indice de référence : (Dividendes réinvestis)
100% MSCI EMU NR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et

d'exploitation : 0,80% Coûts de transaction : 0,19%

Principaux risaues:

Risque de perte en capital Risque actions

Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR: Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 6 : Produit financier qui ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui n'a pas d'objectif d'investissement durable.



INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	11,72	16,73	20,23
Indice de référence (en %)	11,90	17,05	20,66

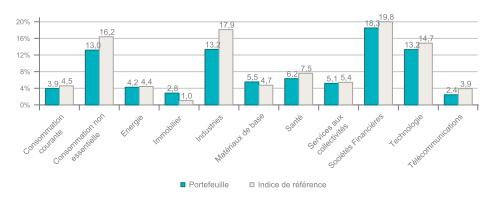
PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS

Meilleurs contributeurs	Contribution
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	0,31%
SAP SE / XETRA	0,23%
KBC GROUP NV	0,21%
INTESA SANPAOLO	0,16%
ERSTE GROUP BANK	0,15%

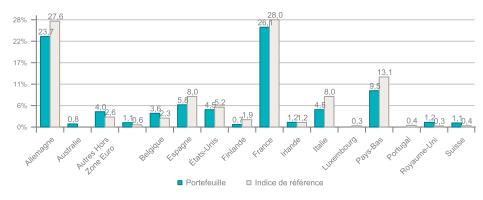
Moins bons contributeurs	Contribution
VONOVIA SE	-0,20%
DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	-0,12%
NN GROUP NV	-0,09%
TOTALENERGIES SE PARIS	-0,07%
E.ON SE	-0,07%

ANALYSE DU PORTEFEUILLE

Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



Répartition par typologie de secteurs hors OPC



Économie et Marchés

L'arrivée de D. Trump a continué d'influencer les marchés financiers au mois de décembre s'entrechoquant avec la politique monétaire de la FED qui a annoncé une baisse de 25 bps tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2025. Les indices américains ont donc reculé sur la période à l'image d'un S&P500 qui abandonne environ 2,5% tandis que les taux souverains à 10 ans ont repris 40 bps.

Du côté de la zone euro, les défis politiques et économiques sont marqués par des événements majeurs en France et en Allemagne. Ces incertitudes se cumulent avec une croissance économique faible dans les deux principaux pays, dont les PMI composites affichent des niveaux en dessous de la barre des 50, signe d'une activité déprimée. De son côté, la BCE a procédé à une baisse de -25 bps des taux directeurs et a évidemment laissé la porte ouverte à d'autres baisses supplémentaires en 2025. Les taux souverains allemands accusaient pour leur part une hausse de +28 bps pour l'échéance à 10 ans, à 2,36 %, freinant mécaniquement le Stoxx Europe 600 (-0,5%). Enfin, notons que la Chine a annoncé une série de mesures de relance, principalement axées sur le soutien à la croissance domestique via des assouplissements monétaires et budgétaires. Les indices chinois n'ont que très faiblement réagi, le Hang Seng termine le mois positif autour de +3%.

Le mot du gérant

Malgré une forte remontée du taux à 10 ans américain, les marchés actions européens clôturent 2024 sur une note positive. En décembre, le MSCI EMU NR progressent en effet de +1,39%, soit +9,49% sur l'ensemble de l'année. La fin de l'exercice aura notamment été rythmée par les discours des principales banques centrales, l'instabilité politique en France et en Allemagne, et l'évolution mesurée de la doctrine chinoise pour stimuler sa croissance. Dans ce contexte, la technologie, les valeurs financières et la consommation discrétionnaire s'affichent en hausse. A l'inverse, parmi les baisses, on retrouve l'immobilier qui pâtit d'un environnement de taux longs plus élevés. Sur la période, le fonds affiche une progression comparable à son indicateur de référence grâce à KBC, Erste Group, Intesa Sanpaolo, Avolta et Renault. En ce qui concerne les principaux mouvements du mois, nous avons continué à alléger notre exposition à la France (vente d'Arkema, Vivendi et Orange, allègement de Veolia, Vinci, Safran et Saint-Gobain). Dans le même temps, nous avons initié des positions en Acerinox, SKF, Syensqo, Puma et Kingspan, et réalisé un arbitrage dans l'assurance (allègement en NN Group et achat de Munich Re).





Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.